

Communiqué Officiel n° 1 de la CDSA du 12 août 2024 Par consultation téléphonique et électronique

Liste des clubs de District pouvant bénéficier, pour la saison 2024/2025, de mutés supplémentaires obtenus au titre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage et rectificatifs concernant les clubs en infraction

Mutés supplémentaires

Suite à la parution du communiqué N° 5 du 15 juin 2024 paru sur le site le 18 juin 2024, un seul club de District a demandé un changement d'attribution de leurs mutés. Il s'agit d'ILLFURTH FC, qui demande l'utilisation des 2 mutés supplémentaires dans leur équipe U18 1 en D2. En PJ le tableau rectifié le 12-08-2024.

HIRTZFELDEN FC club de Ligue qui évolue en R3 dont la gestion incombe à la LGEF nous a fait savoir qu'il souhaite utiliser le muté supplémentaire en équipe 2 évoluant en District 3. La CRSA nous a autorisés à publier cette demande. Pas de nouveau tableau à publier, celui du 19-06-2024 sur le site est à jour. Aucune autre modification.

Rectificatifs au communiqué N° 6 sur site le 19-06-2024

Dans le tableau des montées et des descentes publié par la Commission des Compétitions du District au mois de juin il est précisé que ST AMARIN SR est rétrogradé de D1 en D2. Suite à cette publication la CDSA dans son communiqué N° 6 précise qu'un club relégué pour la saison suivante dans une division où le nombre d'arbitres dont il dispose est suffisant bénéficie des dispositions statutaires en vigueur dans sa nouvelle situation. St AMARIN SR ayant été réintégré en D1 reste en infraction pour la saison 2024-2025 avec 2 mutés en moins.

Dans ce même tableau des clubs en infraction, la Commission a publié que WITTELSHEIM ASCA évolue en D1. Wittelsheim a été promu en R3 pour la saison 2024-2025, le reste sans changement.

Appel et contentieux

Les décisions de la Commission de District du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel, conformément à l'article 8 du Statut de l'Arbitrage, dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel du District.

Pour la Commission
Le secrétaire Raymond ROSER



COMMISSION DE DISTRICT DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Communiqué officiel N° 1 en date du 12 août 2024

TABLEAU RECAPITULATIF DES CLUBS DU DISTRICT D'ALSACE

concernant l'affectation et l'utilisation, pendant la saison 2024-2025
des mutés supplémentaires obtenus au titre du Statut de l'Arbitrage.

Situation définitive arrêtée au 12-08-2024, conformément à l'article 56 des Règlements de District

Clubs bénéficiant de mutés supplémentaires obtenus au titre du Statut de l'Arbitrage	N° club	Nombre de mutés suppl. par club	Equipes définies pour l'utilisation des mutés supplémentaires, pendant la saison 2024-2025 *
BOUXWILLER US	503953	1	District 8
COLMAR US	528137	1	District 2
DACHSTEIN US	521272	2	District 2
DINGSHEIM-GRIESHEIM AS	504094	1	District 3
FELDKIRCH FC	535770	1	District 3
FESSENHEIM FC	519857	2	District 1
GEUDERTHEIM FC	504073	1	District 3
GUNDERSHOFFEN ASP	504000	1	District 2
HATTEN AS	510304	1	District 4
HESSENHEIM FC	513340	1	District 5
HINTERFELD AC	537861	1	District 3
HOENHEIM SR	503968	2	District 1
HOHENGEFT AS	545462	1	District 2
HORBOURG WIHR FC	504149	2	District 2
ILLFURTH FC	513889	2	Equipe U18 1 en D2
KINDWILLER FC	531619	1	District 3
LUTTERBACH AS	504162	1	District 1
MEISTRATZHEIM US	517689	1	District 3
MEYENHEIM FC	504009	1	District 1
MONSWILLER FC	500199	1	District 4
MULHOUSE ANATOLIE	540590	1	District 2
NIEDERHAUSBERGEN FC	513891	1	District 4
NORDHEIM/KUTOLSHEIM	520937	2	District 5
OBERHAUSBERGEN FC	504064	2	District 2
OBERROEDERN FC	524677	1	District 2
OLTINGUE FC (Entente A.S. RAEDERSDORF)	521156	1	District 3
REGUISHEIM FC	504184	1	District 2
REICHSTETT AS	503988	2	District 3
RIEDELSELTZ FC	513022	1	District 2
RITTERSHOFFEN SC	514977	1	District 4
ROSHEIM FC	504006	1	District 3
ROUNTZENHEIM/AUENHEIM SR	504032	1	District 2
SAINT PIERRE BOIS AS/TRIMBACH AU VAL AS	582343	1	District 2
SCHILLERSDORF AS	522282	1	District 2
SCHIRMECK/ LA BROQUE ASB	504196	1	District 2
SCHOENAU AS	533179	1	District 3
SELESTAT PORTUGAIS AS	528140	1	District 2
SESSENHEIM SC	504043	1	District 1
SOUFFELWEYERSHEIM FC	504201	1	District 2
SOULTZ SOUS FORET FC	504022	1	District 2
STAFFELFELDEN FC	545827	1	District 5
STRASBOURG ASPPT	504028	1	District 5
STRASBOURG KOENIGSHOFFEN JS	523450	1	District 1
STRASBOURG MUSAU AS	521664	1	District 2
WIDENSOLEN SR	528139	1	District 2
WIHR AU VAL ES	524868	1	District 5
WITTERSDORF AS	529527	1	District 5
HIRTZFELDEN FC club de R3	504103	1	Equipe 2 en D3
48 CLUBS		56	

* Les mutés supplémentaires obtenus au titre du Statut de l'Arbitrage sont utilisables dans les équipes de District définies, pour toute la saison, avant le début des compétitions officielles auxquelles ces équipes sont amenées à participer.